

Réunion des visiteurs
en détention en Croatie

Des alternatives à la détention

Le JRS prend
la parole

Ces derniers mois, l'ouverture d'unités familiales fermées sur le terrain du centre de détention 127bis à Steenokkerzeel n'est pas restée inaperçue des médias. Différentes ONGs – parmi lesquelles le JRS Belgium – ont mené des actions sous l'intitulé www.onnenferme-pasunenfant.be, entre autres en lançant une pétition contre l'enfermement des mineurs. Le JRS visite chaque semaine ces maisons familiales, à tour de rôle avec l'association VluchtelingenWerk Vlaanderen. Jusqu'à présent, trois familles au moins ont été enfermées, avec un total de 11 enfants. Il s'agit chaque fois de mères seules avec enfants. Une famille de quatre enfants a été enfermée là sur un total de 54 jours. L'accompagnement de ces familles s'avère déjà une tâche harassante pour nos visiteuses accréditées.

L'enfermement des enfants n'a pas laissé non plus le monde politique dans la tranquillité. Le PS a rédigé une proposition de loi interdisant l'enfermement des mineurs. La Commission des Affaires intérieures de la Chambre des Représentants a sollicité l'avis du JRS Belgium sur cette proposition de loi. Ce fut pour nous l'occasion de redire une nouvelle fois notre opposition de principe à la détention d'enfants mineurs. Mais nous avons voulu aller plus avant dans le travail constructif en examinant de plus près les autres solutions qui permettraient d'éviter la détention.



A vrai dire, la Belgique dispose depuis 2008 d'une alternative à la détention de familles avec enfants mineurs, en l'occurrence les maisons de retour. Le JRS y effectue des visites régulières depuis leur ouverture. Nous avons profité de la circonstance pour résumer notre expérience étalée sur dix ans et enclencher ainsi une évaluation de ces maisons de retour. Nous sommes arrivés à la conclusion que cette alternative n'a pas eu à sa disposition les moyens suffisants pour fonctionner comme il était initialement prévu : sous-financées, ces maisons n'ont pas pu investir, ni dans les infrastructures nécessaires, ni dans le personnel capable de veiller aux intérêts spécifiques des enfants. Cependant, elles étaient destinées à améliorer le sort des enfants qui, auparavant, étaient privés de liberté. >

Dans ce numéro

- 01 Des alternatives à la détention
- 02 Réunion des visiteurs en détention en Croatie
- 03 Transmigrants Une nouvelle priorité dans la politique d'éloignement
- 04 Au-delà des frontières Pour une justice migratoire
- 04 Attendre. Et personne ne sait quand l'attente prendra fin





Par contre, à l'occasion des visites que nous avons rendues aux maisons familiales (fermées) flambant neuves du Centre 127bis, nous avons dû constater qu'elles étaient équipées d'infrastructures de grande qualité et d'un appui professionnel aux enfants. Les mineurs bénéficient d'une aide psychologique et d'une offre diversifiée de moyens de détention. D'une manière assez paradoxale, l'Administration n'a pas consenti de tels efforts dans les maisons de retour, pourtant censées prévenir le recours à la détention. Les investissements semblent donc réservés « au bout de la chaîne », c'est-à-dire à la situation de détention.

Pendant notre audition à la Commission des Affaires étrangères, nous avons exposé au long et au large ce paradoxe. En phase avec d'autres ONGs et instances impliquées, nous avons plaidé pour une évaluation des maisons de retour, à la fois approfondie, indépendante et qualitative. Le JRS Belgium estime en effet que ces maisons demeurent potentiellement une alternative à la détention, pourvu seulement qu'on y investisse suffisamment en infrastructure et en personnel.

L'avis complet du JRS donné à la Commission des Affaires intérieures de la Chambre se trouve sur le site www.jrsbelgium.org.

Griet Demeestere,
visiteuse accréditée et
Baudouin Van Overstraeten,
directeur JRS Belgium



Réunion des visiteurs en détention en Croatie

La rencontre annuelle des visiteurs JRS en détention a eu lieu, cette année, dans le monastère de Glavotok sur l'île de Krk en Croatie. Le cadre magnifique et le bel accueil de nos collègues croates – qui ont même cuisiné pour nous – ont rendu cette rencontre extraordinaire.



Nos partages d'expérience ont confirmé l'évolution suivante, observée partout en Europe : la détention devient la pierre angulaire des différentes politiques d'asile et de migration avec un nombre croissant de places en détention, l'ouverture de nouveaux centres de détention et un durcissement des règles au niveau des procédures d'asile et de séjour. Dans ce contexte, nos visites en détention n'ont jamais été aussi importantes et difficiles que maintenant.

La rencontre était le moment pour les visiteurs de reprendre souffle et de se renforcer pour tenir le coup. A partir des principes de communication non-violente, deux psychothérapeutes croates nous ont donné une formation de base sur des techniques pour se protéger dans ce contexte de travail souvent lourd.

La rencontre a également donné lieu à un foisonnement d'idées en vue de préparer la campagne de sensibilisation que le JRS Europe coordonnera autour des élections au Parlement Européen, qui, en Belgique, coïncident avec les élections nationales. Les messages et les témoignages diffusés se focaliseront sur quatre aspects de la politique de migration : l'accueil des réfugiés dans des conditions dignes, l'inclusion des réfugiés, des couloirs sécurisés vers l'Europe et le non à la détention des migrants.

Elisabeth Razesberger,
visiteuse accréditée

Bienvenue à Dennis

Dennis Van Vossel, de Stekene, a rejoint l'équipe mi-septembre, après un master en droit. Ayant déjà travaillé comme visiteur accrédité au centre fermé de Bruges pour Vluchtelingenwerk Vlaanderen, il tombe à point nommé pour remplacer Marie Bouvier durant son congé de maladie et assumer les visites au centre fermé Caricole. Il se chargera également d'animer la communication du JRS Belgium, notamment sur Facebook. Désireux de relations vraies et d'actions concrètes, il recherche au JRS la possibilité de créer des ponts entre des migrants et des belges, afin de faire évoluer la société. Passionné par la nature, la randonnée et le camping, il s'est lancé dans l'escalade, moyen de dépassement de soi et de contemplation.

Transmigrants

Une nouvelle priorité dans la politique d'éloignement

Transmigrants, voilà le mot le plus souvent entendu ces derniers mois dans la communication de notre Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. Le terme a malheureusement si bien réussi à s'introduire dans le langage courant que nous nous laissons attraper nous-mêmes en l'employant. Il n'existe dans aucune loi une définition de ce que sont les transmigrants. Il s'agit simplement de réfugiés. Des êtres humains, donc. Des hommes en marche vers ce qu'ils pensent être un endroit sûr. Depuis des mois déjà, ils représentent une épine dans le pied de beaucoup de monde. L'attention des gens se porte vers la surcharge du parc Maximilien, les bagarres à la gare du Nord, les agressions aux abris de bus, les coups de force sur les camions aux parkings d'autoroutes, l'escalade au port de Zeebrugge... Autant d'incidents individuels qui, dans un Etat de droit, relèvent d'une approche individuelle, elle aussi.

La situation demandait un traitement ferme. Le Secrétaire d'Etat a décidé d'installer à Steenokkerzeel un Centre administratif de traitement des transmigrants et, pour ce faire, de libérer 160 places dans les centres fermés. Cette décision a provoqué un 'carrousel humain' jamais vu.

En toute hâte et de façon arbitraire, les détenus furent transférés vers d'autres centres. Beaucoup furent libérés avec ou sans casier judiciaire. Où était la sécurité juridique ? Où était le respect de la légalité ? Pourquoi ces personnes ont-elles été libérées juste à ce moment-là ? Si leur libération ne posait apparemment pas de problèmes, pourquoi alors ont-elles été enfermées ? Le dossier individuel de la personne libérée - ou de la personne enfermée - a semblé avoir peu de poids dans l'affaire.



A leur place furent enfermés les "transmigrants" qui avaient été pris au cours de grandes razzias dans les parcs et les gares. Plus récemment, des personnes furent prises aussi alors qu'elles logeaient chez l'habitant dans le cadre de la Plateforme citoyenne. Où donc était la surcharge ?

Après la rafle, toutes les personnes arrêtées furent amenées au Centre administratif de Steenokkerzeel pour être conduites, de là, vers un centre fermé. L'opération a comporté donc souvent une arrestation à Zeebrugge, puis un maintien de maximum 24 heures à Steenokkerzeel, ensuite une détention à Bruges

ou une libération avec conduite à l'Office des Etrangers pour que les personnes puissent y déposer une demande d'asile. Tous ces transports effectués avec escorte policière.

Une fois qu'ils se trouvent au centre fermé de Bruges, leur situation est pleine d'incertitude. Nous avons vu bon nombre de personnes attrapées rudement par la police, dont le téléphone a été confisqué, alors qu'il est leur seul contact avec leur famille restée au pays ou avec les familles d'accueil en Belgique. Des gens qui souvent, en effet, ont comme seul but de se rendre au Royaume-Uni dont ils rêvent depuis tant d'années, la Terre promise pour laquelle ils se sont mis en marche et qui a pris pour eux, au fil des années d'épreuves et d'angoisses, des proportions mythiques. Des gens morts de peur d'être renvoyés, en vertu du Règlement Dublin, vers un camp surpeuplé de Grèce où ils ont été maltraités ou violés.

Il est temps d'investir dans d'autres directions. Plutôt que de gardiens, de barreaux et de menottes, ces personnes ont besoin d'une information convenable de la part de gens avec qui ils peuvent nouer une relation de confiance. Comme leur confiance dans les autorités du pays où ils se trouvent a été ébranlée, il faudra du temps et de la finesse pour la rétablir. Une telle confiance ne se restaure pas en enfermant les gens coup sur coup puis en les libérant de nouveau, souvent sans qu'intervienne un juge. Si ces personnes enfermées dans un centre sont forcées d'introduire une "demande implicite d'asile", il ne faut pas s'étonner si elles n'osent pas exposer les traumatismes qu'elles ont subis dans leur pays d'origine. Comment pourraient-elles en effet faire confiance à un Etat de droit dont les agissements à leur égard témoignent de l'arbitraire ?

*Griet Demeestere,
visiteuse accréditée*

Bienvenue à Timothée

Timothée Pigé est Français, en deuxième année de noviciat chez les jésuites. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur bois, mais au JRS, il rencontre les volontaires et les migrants engagés dans le projet Up Together, en ayant un œil sur leur accompagnement. Le projet Up Together appuie les étrangers dans les choix qu'ils doivent poser à un point crucial de leur parcours migratoire. Pour ce faire, le projet leur propose un accueil couplé avec un trajet d'accompagnement de 12 mois maximum. A côté de cet engagement, Timothée effectuera des visites dans les centres fermés pour migrants.

Sa mission au JRS cadre bien, dit-il, avec son désir de devenir jésuite. Ce qui l'anime dans ce sens est son désir de servir autrui. Il a donc demandé d'être envoyé auprès d'un public confronté à de grandes incertitudes. Les migrants dépourvus de titre de séjour constituent indubitablement un tel public.



Fr. Gemenne et P. Verbeeren :

Au-delà des frontières

Pour une justice migratoire

Bruxelles, CAL, 2018, 120 p., €10

Un académique (Université de Liège) et un humanitaire (Médecins du monde) s'unissent pour émettre dix propositions qui changeraient profondément la politique migratoire actuelle. Soucieux de ne pas augmenter les peurs du public, les auteurs ne prônent pas d'emblée l'ouverture des frontières mais, afin d'éviter le double fléau des voyages mortels et de la criminalité des passeurs, ils réclament l'ouverture de voies légales d'accès à notre pays pour les candidats à l'immigration, sélectionnés par tirage au sort. Ils insistent aussi sur la dénonciation, en toute occasion, des violences que subissent les migrants en notre pays. Chaque proposition mérite un débat : la création d'un Procureur spécial dédié à la lutte contre le racisme, un moratoire sur les mesures d'éloignement du territoire, l'octroi à nos ambassades à l'étranger de la compétence pour accueillir les demandes d'asile, la création d'une Agence européenne de l'Asile, le transfert au Premier ministre des compétences de la Migration, etc. On retiendra encore l'intégration des migrants vue, non pas d'abord comme une aide du CPAS, mais comme un devoir de contribution de leur part au bien commun, aidés en cela par les partenaires sociaux et par la société civile, eux-mêmes encadrés par les institutions publiques. De

belles pages aussi pour démonter la prétendue opposition des pauvres de chez nous à l'égard des migrants. Un livre modeste, positif, à saisir.

*Xavier Dijon, S.J.,
collaborateur
au JRS Belgium*



Attendre

Et personne ne sait quand l'attente prendra fin



Marlies Talay est une étudiante américaine qui suit le Programme complémentaire "Mal, rétribution et pardon" (Evil, Retribution, Forgiveness) à la KUL. Elle a fait une visite avec Griet au centre fermé de Bruges et décrit ci-dessous son expérience. Son témoignage donne une bonne idée du point de vue d'une personne extérieure qui expérimente ce qu'est un centre fermé pour étrangers.

Nous entrons d'abord dans la section des hommes et je m'assieds près d'un homme d'une quarantaine d'années, originaire d'Afrique. Il est homosexuel et il demande l'asile politique car dans son pays, dit-il, l'homosexualité est interdite. Il vit en Belgique depuis 10 ans. 'Je préfère mourir en Belgique plutôt que de retourner'. Autour de nous, il y a environ quinze hommes, certains sont installés sur des sièges et regardent la TV, d'autres sont assis à une longue table. L'homme me raconte que, durant une grande partie de sa vie, il a cru qu'être gay était un péché. Mais il ajoute que la Belgique ne veut pas croire son récit. Il est au centre depuis quatre mois. Il me dit que ses envies d'automutilation le reprennent : 'Mon pays me punit pour être ce que je suis et la Belgique fait pareil. Quel est le sens de ma vie ?'

Un Syrien de vingt ans est là, enfermé depuis un mois. Stupidement, je lui demande pourquoi il est venu en Belgique. Il m'observe d'un air incrédule. 'Tu ne sais pas ce qui s'est passé en Syrie ?' Il semble jeune ; il est très maigre. Il est agité et bouge ses mains sans arrêt. 'Je ne peux pas rester plus longtemps ici. Je vais devenir fou.' Il me montre son avant-bras. Sur sa peau, il y a de longues et profondes coupures qui ne sont pas encore cicatrisées. Il me lance un regard sauvage. 'Je te le dis : je deviens fou ici.' Les hommes se rendent au réfectoire pour dîner et je me dirige avec Griet vers l'aile réservée aux femmes. Dans cette section, les murs sont ornés de peintures représentant des arbres, des petits cœurs, des fleurs et des papillons, comme s'il s'agissait d'une classe d'école primaire.

Après le dîner, nous entrons dans la deuxième aile du bâtiment réservée aux hommes ; il y a là une table de billard et une télévision qui débite les nouvelles. Les salles ne sont pas propres. Les sièges sont rapiécés et effilochés. Les hommes me disent qu'ils dorment dans une chambre d'au moins 15 personnes, parfois davantage. Ils se plaignent du manque d'hygiène ; ils se sentent sales eux-mêmes. Dans chaque pièce règne une forte odeur de mégots de cigarettes. Même les gardiens fument. Cela me donne mal à la tête, mais je ne peux pas leur en vouloir. Il n'y a pas grand-chose d'autre à faire ici que de fumer et d'attendre. Même après seulement quelques heures passées dans le centre, je ne pense plus qu'à cette attente. Tout le monde attend et personne ne sait quand cette attente prendra fin et c'est cela, plus que toute autre chose, qui déforme la réalité. Ces gens sont 'parqués' et ils ne peuvent rien faire d'autre que d'attendre. Et ils le savent.

Marlies Talay



FAITES UN DON

IBAN : BE40 5230 8069 3163
BIC : TRIOBEBB

Vous recevrez une attestation fiscale pour tout don à partir de 40 euros.

Jesuit Refugee Service Belgium asbl

Rue Maurice Liéart, 31/9
1150 Bruxelles

Tél +32 2 738 08 18
info@jrsbelgium.org

www.jrsbelgium.org